

Communiqué de presse.

Valais/Wallis Promotion et les Remontées mécaniques du Valais apprécient la décision du Conseil fédéral concernant la saison hivernale.

Sion, le 4 décembre 2020. Le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures pour le secteur du tourisme, en particulier concernant la pratique des sports d'hiver. Certaines mesures restrictives ont été annoncées au sujet de l'exploitation des remontées mécaniques suisses. Pour rester ouverts, les domaines skiables devront obtenir une autorisation de leur canton à partir du 22 décembre. Dès le 9 décembre, dans les installations de remontées mécaniques fermées au maximum deux tiers des places pourront être occupées. La saison hivernale pourra avoir lieu en Valais. Avec ce feu vert, les partenaires touristiques du canton se préparent à accueillir les hôtes dans le respect des consignes sanitaires et en assurant un maximum de sécurité pour les prochaines vacances de ski qui approchent à grand pas.

La saison de sports d'hiver pourra bel et bien débuter en Valais. Les destinations se réjouissent d'accueillir prochainement nos hôtes. Selon les mesures annoncées par le Conseil fédéral, pour rester ouverts, les domaines skiables devront obtenir une autorisation de leur canton à partir du 22 décembre. Cependant, dès le 9 décembre, dans les installations de remontées mécaniques fermées au maximum deux tiers des places pourront être occupées. Les acteurs du tourisme - Valais/Wallis Promotion et les Remontées mécaniques du Valais - apprécient la position du gouvernement et saluent son soutien envers le tourisme hivernal. « Avec cette décision, l'ensemble des partenaires touristiques valaisans ont une responsabilité. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer à nos clients l'offre des sports de neige. Nous comprenons la limitation de la capacité décidée par solidarité avec le système sanitaire afin de réduire les risques », explique Didier Défago, président des Remontées mécaniques du Valais. Damian Constantin, directeur de Valais/Wallis Promotion va dans le même sens : « Nous sommes conscients que 2020 est une année particulière et nous ferons tout pour que les hôtes puissent pratiquer les sports d'hiver de la manière la plus sûre possible. » Mis à part les remontées mécaniques, les hôtes pourront également profiter de la restauration puisque le Conseil d'état valaisan a annoncé la réouverture des restaurants le 14 décembre. La sécurité est primordiale dans ce secteur également. Les partenaires valaisans font tout pour assurer des concepts de sécurité efficaces.

Contacts :

Damian Constantin
Directeur de Valais/Wallis Promotion
damian.constantin@valais.ch
079 664 42 62

Didier Défago
Président des RMV
didier.defago@bluewin.ch
079 220 60 89